

CONTACTS U.S.C.

LE MENSUEL D'INFORMATION DE L'UNION SPORTIVE DE CRETEIL

EDITORIAL

BLEU



BLANC



BELIER



Née en mars 1936... sous le signe du Bélier, l'Union Sportive de Créteil de par ses résultats nationaux et internationaux, notamment aux Jeux Olympiques, fait partie du paysage sportif français au plus haut niveau depuis de longues années.

Aujourd'hui, le nombre de ses adhérents (6 350) et la diversité de ses activités (27) en font l'un des plus grands clubs omnisports de France.

Le choix de notre sigle n'est donc pas seulement dû à un hasard astrologique... Il symbolise à la fois la volonté, la ténacité et la détermination qu'il a fallu à chacun de nos adhérents, depuis plus de 60 ans, pour forger l'image forte qui est la nôtre.

Pour toutes ces raisons, il est nécessaire d'affirmer toujours plus fort notre identité. Le respect de notre sigle est donc une priorité. Il est unique, il représente l'ensemble de notre association. Il ne doit pas être modifié ou "habillé", il est le même pour toutes nos disciplines et l'image qu'il véhicule est celle de tous nos sportifs.

Ce sigle est une identification auprès de nos adhérents, de nos supporters, mais également auprès de nos partenaires institutionnels et privés.

Dans le même ordre d'idée, le port de nos couleurs est une nécessité. C'est une reconnaissance sur tous les terrains et dans toutes les salles de sport, mais aussi auprès des médias.

C'est par le respect de ces valeurs que passe la réussite de nos objectifs : création d'écoles multisports et handisports, stages omnisports,... C'est par une mobilisation générale autour de ces mêmes valeurs que nous assurerons le succès de nos organisations, qu'elles soient sportives ou festives.

L'U.S.C. dégagera alors un vrai courant de sympathie et l'idée d'appartenir à un grand club omnisports, notre club, sera pour tous une réelle fierté.

Allez les bleus et blancs... Allez l'U.S.Créteil...

Alain BERTHOLOM

Directeur de la publication
 Rédaction/Conception
 Documentation
 Traitement/Réalisation



Camille LECOMTE
 Roger BAUMANN
 Emmanuel TROISSIN
 Jany ROILLAND

UNION SPORTIVE DE CRETEIL - 5 rue d'Estienne d'Orves - 94000 CRETEIL
 Tél. : 01.42.07.15.74 - Fax : 01.48.99.61.10

L'UNION DE RECOUVREMENT SE PENCHE SUR L'UNION SPORTIVE

Depuis quelques semaines, l'U.R.S.S.A.F. est l'hôte régulière de l'U.S. Créteil. Une inspectrice charmante... mais assermentée a été missionnée par la Direction départementale du Recouvrement pour passer au peigne fin le volet social des comptabilités d'A.M. Pour l'heure, les investigations portent sur les seuls exercices 1995 et 1996. Ne perdons cependant pas espoir, 1997 ne devrait guère échapper à la sagacité de la "dame blonde".

D'ores et déjà, le Cyclisme, la Gymnastique, le Tennis et le Tennis de table ont "bénéficié" de ses attentions. C'est, bien sûr, le Cyclisme qui s'en est sorti de la plus douloureuse manière - qui l'eut cru ? - écopant d'un redressement représentant approximativement 40% de son budget (déjà amputé de moitié, ou presque, par le remboursement d'une créance... institutionnelle). La Gymnastique sportive a, elle aussi, été pénalisée mais dans des proportions si modestes qu'elles ont laissé impassible son président - qui est, comme chacun sait, le trésorier général de l'U.S. Créteil ! En revanche, le Tennis de table peut s'enorgueillir d'avoir réalisé un "sans faute". Au grand dam de l'U.R.S.S.A.F.

D'ici les vacances, l'Escrime, le Volley, le Judo, la Lutte, l'Athlétisme, le Canoë-kayak, le Karaté, le Rugby et puis aussi la G.V., le Trampoline et la G.R.S. devront justifier leurs... mouvements sociaux. Il est vraisemblable que, dans la foulée, les autres A.M. auront à satisfaire aux mêmes exigences.

Cela étant, nous engageons vivement l'ensemble des A.M. à respecter scrupuleusement la réglementation sociale en vigueur, à rejeter les aménagements de circonstance, tolérés par le passé mais qui n'ont plus cours à présent.

Si à l'occasion de l'engagement d'un vacataire, du versement d'une quelconque indemnité vous avez la moindre hésitation quant à la façon de procéder, prenez contact avec le siège de l'U.S. Créteil. Véronique MOIOLA vous indiquera la procédure à suivre. Le trésorier général et le directeur sont, également, à votre disposition pour résoudre vos problèmes particuliers. Ils vous accorderont dans les meilleurs délais le rendez-vous que vous leur aurez sollicité.

Restons vigilants, le temps des apprentis-sorciers est, désormais, révolu.

CONSEILLERS A VOS MARQUES !

Le Bureau exécutif, jugeant trop courts les délais de convocation du C.A., dont la réunion avait été initialement fixée au jeudi 12 février, a pris la sage décision de la reporter au jeudi 5 mars.

Elle sera consacrée pour l'essentiel aux modifications des statuts avant même qu'ils soient soumis au vote des délégués d'A.M. lors de l'Assemblée générale extraordinaire proposée en préalable de l'A.G. traditionnelle. Celle-ci est censée trouver place au calendrier au cours de la première quinzaine de mai.

Le Conseil d'Administration sera à nouveau convoqué le jeudi 26 mars. Pour un sujet d'importance puisqu'il s'agira de la présentation - et de l'approbation - du budget 1998.

LES REMUNERATIONS OCCULTES DANS LE COLLIMATEUR DE LA D.D.J.S.

Une enquête en règle, diligentée par la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports dans un grand club du 94, a mis en émoi les sphères dirigeantes val-de-marnaises.

Les faits : A la suite de plaintes de parents dénonçant le manque de qualification de certains éducateurs rémunérés, inspecteurs de la D.D.J.S. et... gendarmes investissent les aires d'entraînement et invitent les membres de l'encadrement à apporter la preuve qu'ils disposent d'un brevet d'Etat. Ce qui, en la circonstance, ne semblerait pas avoir été le cas pour plusieurs d'entre eux...

Les objectifs : faire respecter la réglementation (loi de 84) en ce qui concerne les rémunérations allouées au personnel d'encadrement dans les clubs sportifs et, par la même, mettre un terme à l'utilisation d'animateurs non déclarés.

Certes, la démarche est louable - sur le fond, sinon sur la forme... Elle est dans l'air du temps mais on peut regretter qu'elle soit davantage axée vers le souci de freiner la "main d'oeuvre clandestine" que vers une volonté d'offrir des services de meilleure qualité, garantis par un diplôme officiel.

Ce qui est sûr, c'est que l'encadrement "parallèle", assuré par des bénévoles, dont la compétence et l'efficacité ne doivent pas pour autant être mises en doute, ne sera plus reconnu. Ni dans le domaine pédagogique, ni au plan de la sécurité.

Or, pour un dirigeant responsable - ça n'est pas forcément un pléonasme - la sécurité est une priorité... prioritaire. En observer les règles, tel qu'on nous le "recommande" générera une charge budgétaire supplémentaire.

... qui risque de fâcheusement influencer sur le tarif des cotisations futures.

QUID DE L'A.D.E.S.A. ?

Emanation de la D.D.J.S., présidée par Joël QUINIOU, l'Association pour le Développement et l'Emploi dans le Sport et l'Animation a pour mission de mettre à disposition des clubs, les personnels techniques et administratifs qui leur font momentanément défaut.

C'est, en quelque sorte, une agence de personnel intérimaire, à ceci près qu'en vertu de la loi de 1901, elle propose ses services, certes à titre onéreux mais sans but lucratif. Reste toutefois exigée une adhésion de Fr. 100.-.

A l'inverse des dispositifs récemment mis en place (sport-emploi, emplois-jeunes...) pour participer à la lutte contre le chômage, l'A.D.E.S.A. peut se substituer au club utilisateur tant en ce qui concerne l'embauche que la gestion des personnels concernés. Elle ne fait pas obligation à l'association sportive demanderesse d'être employeur à part entière. Si, par conséquent, une A.M. souhaite disposer d'un administratif, d'un animateur ou d'un éducateur, à temps plein ou à temps partiel, l'A.D.E.S.A. peut satisfaire ce besoin.

Contact : 01.45.17.09.36.

SACREE SOIREE !

Que Jean-Pierre FOUCAULT nous pardonne mais le titre de son ex-émission correspondait si parfaitement au climat ambiant de notre nouvelle production que nous n'avons pu résister au désir de le lui emprunter.

De l'avis général, le 1er Gala de l'U.S.Créteil proposé à la salle Jean Cocteau, était proche de la réussite... totale. Autosatisfaction mise à part puisque telle a été la conclusion, tant celle des invités que celle des "invitants".

Le spectacle fut de qualité et, à cet égard, interprète aux multiples talents, en demeure (déjà) tardive, le volet "dégustatif" a été aux inconditionnels des ébats dansants, matière par la "Bande sonore", une formation constater que l'appellation n'était guère



l'ovation adressée à Francis ALBIERO, l'éloquent témoignage. Compte tenu de l'heure particulièrement bienvenu. Il redonna tons invités à manifester leur éclectisme en la orchestrale dont chacun et chacune a pu usurpée...

Selon son entourage le plus direct, le le plaisir de sa présence - aurait été ravi de donnent à penser qu'il en fut de même des de presse - bien que, jusqu'à présent, associatif et sportif cristolien.

Député-Maire - qui nous fit l'honneur et surtout sa soirée. Les échos recueillis, à posteriori, partenaires institutionnels et privés, des gens discrets sur l'événement - et du monde

Et c'est, paradoxalement, dans la fraîcheur d'un petit matin qui s'apprêtait à investir les lieux, que le président Camille LECOMTE et les promoteurs de cette opération conviviale, propre à favoriser l'échange et le contact, en tirèrent ... à chaud les premiers enseignements.

Ils furent de nature à laisser supposer que ces annuelles "noctambuleries" ne demeureront pas sans lendemain...

VERS UN ELARGISSEMENT DES RAPPORTS AVEC LE CONSEIL GENERAL

Camille LECOMTE et le secrétaire général ont rencontré, au siège de l'U.S.Créteil, Eliane HULOT, Vice-présidente du Conseil général, en charge de la Jeunesse, du Sport et de la Culture, qu'accompagnait son collaborateur Jean-Claude RUAUX.

Cette première prise de contact a permis, outre la visite de nos locaux et la présentation du personnel permanent, de faire le point sur le fonctionnement du sport en Val-de-Marne et d'entrevoir une collaboration plus étroite que par le passé - voire le présent - dont il reste à déterminer, en commun, les formes concrètes.

Ce qui ne manquera pas d'être fait à l'occasion d'un prochain rendez-vous...

STAGIAIRES MINEURS

Les séjours et stages d'une durée supérieure à 5 nuits et réunissant à l'extérieur de leur domicile habituel plus de 12 mineurs, sont soumis à une déclaration en préfecture (décret n° 67.161 du 22 février 1967).

Celle-ci doit parvenir au préfet du département de résidence du déclarant deux mois avant le début du séjour, en deux exemplaires. Il en sera établi récipissé.

La démarche pourra transiter par la D.D.J.S. qui tient à disposition des formulaires de déclaration.

Renseignements complémentaires auprès de la direction de l'U.S.Créteil ou au 01.45.17.09.30 (Sophie DARRIGADE).

PERMANENCES DE L'U.S.CRETEIL OMNISPORTS

Mardi 03 mars : Jany ROILLAND
Jeudi 05 mars : Didier HUBERSON
Vendredi 06 mars : Emmanuel TROISSIN

Samedi 07 mars : Jany ROILLAND
Mardi 10 mars : Yolande ALVIANI
Jeudi 12 mars : Véronique MOIOLA

Vendredi 13 mars : Emmanuel TROISSIN
Samedi 14 mars : Véronique MOIOLA
Mardi 17 mars : Jany ROILLAND

Pas de permanence pendant la dernière quinzaine de février

FEVRIER 1998

LE F.N.D.S. EN HAUSSE... DANS LE VAL-DE-MARNE

L'enveloppe départementale du F.N.D.S. (Fonds national pour le Développement du Sport) est en augmentation d'environ 15% par rapport à celle de l'exercice précédent.

C'est, en effet, ce qu'à annoncé Frédéric MANSUY, Directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, lors de son intervention à l'Assemblée générale du C.D.O.S. (30.01.98).

A partir de cette information les choses devraient aller très vite, selon un calendrier dont il serait souhaitable qu'il gagnât en souplesse... Que l'on en juge :

- 6 mars : réunion de la commission régionale du F.N.D.S. et diffusion de la note d'orientation.

- 20 mars : mise à disposition des dossiers à l'issue d'une réunion d'information.

- 3 avril : date limite du dépôt des dossiers de clubs... après aval du Comité départemental de chacune des disciplines concernées.

C'est dire qu'en interne, les délais seront plus que courts pour procéder à la préparation des dossiers. Leur aboutissement est donc conditionné par le respect très strict du planning établi par la D.D.J.S.

RECONNAISSANCE MINISTERIELLE

Répondant à l'invitation de Francis IDRAC, Préfet du Val-de-Marne, les représentants du mouvement sportif val-de-marnais avaient investi, le 3 février dernier, les salons de l'Hôtel du Département pour ovationner les nouveaux médaillés de la Jeunesse et des Sports dans le cadre de la promotion Jacques PIASENTA.

Parmi quelque 180 récipiendaires - un record - des trois grades, bronze, argent et or, Frédéric MANSUY, Directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, invita Arlette CATHALA à gagner l'estrade pour prendre possession de sa décoration : la médaille de bronze attribuée pour son engagement au sein de la G.R.S. (CONTACTS n°6). André DELAIRE impliqué, quant à lui, au niveau du Handball, obtint une récompense analogue. A l'une et à l'autre l'U.S. Créteil adresse ses plus chaleureuses félicitations.

C'est, d'ailleurs, ce que fit sur le champs le président Camille LECOMTE avant même de congratuler André MAURIN, désormais médaillé d'argent du M.J.S. pour plusieurs décennies de militantisme sportif dont les dernières vécues avec passion parmi les diverses activités de l'U.S. Créteil.

L'O.M.S. tiendra son Assemblée générale annuelle le
vendredi 27 mars 1998
Le lieu n'est pas encore fixé

ATHLETISME

Le cross-country bat son plein et les Cristoliens s'y comportent avec succès, récoltant trois titres de champion régional. La saison indoor, loin d'être en reste, nous rappelle au bon souvenir des titres et des médailles :

★ Championnat de France à Liévin - Seniors : Dado KAMISSOKO, 3ème au 400m "juniors" dames ; Michel GLADONE, 2ème au triple-saut, "cadets".

★ Championnat de France N 2 - Stéphane CARISTAN (34 ans) 1er au 60m haies, hommes ; Sylvie BORDA et Véronique PIERODE, respectivement 2ème et 3ème, au triple saut féminin.



FOOTBALL

Retour aux sources pour le buteur international Congolais, Richard AKIANA (junior cristolien 91.92) qui, souhaitons-le, apportera à l'attaque de notre équipe phare le moyen de conclure avec brio. Notre "onze" demeure dans la course à la montée en D2, malgré les quelques revers de ce début de saison.



G.R.S.

Le couloir rhodanien qui accueille début février, le championnat de France "fédéral" et "national B" a souri à nos gymnases : plusieurs finalises et un podium en "fédéral seniors" pour Candice BARRES.



HANDBALL

Appliquant une meilleure discipline de jeu, nos handballeurs se hissent pas à pas vers le maintien en N1 après leurs victoires sur Pontault (27-22) et, plus récemment, sur les Alsaciens de Sélestat (31-20).



KARATE

Après son succès en Coupe de France, Sédyna BALDE confirme ses talents en remportant le tournoi de Paris des plus de 80 kg.



LUTTE

Maxime CASTETS a terminé second du Championnat de France "excellence", catégorie des 68 kg qui s'est déroulé à Châlons-en-Champagne les 6 et 7 février derniers.



SQUASH

Le Centre Marie-Thérèse EYQUEM a accueilli les Championnats régionaux des jeunes. Les cristoliens spécialistes de la cage en verre s'y sont illustrés, glanant trois titres avec Dan SOUSSAN, Jonathan HAYMANN et Coline AUMARD qui, début mai, participeront au Championnat de France à Grenoble.